

Échange de réservations par navette

Certaines bibliothèques peuvent bénéficier d'une navette documentaire mensuelle sous conditions.

Les bibliothèques éligibles se voient acheminer leurs réservations tous les mois, le mercredi. Dans chaque territoire, un circuit est établi pour toutes les bibliothèques. Le calendrier des navettes est prévu à l'année et les dates sont consultables dans l'espace pro dans : [Mon compte > Mes échanges \(Accueil, navette, tournée\)](#)

Un mail de confirmation contenant la liste des documents réservés par d'autres bibliothèques et à rendre s'ils sont disponibles, est envoyé 3 semaines avant. Cette liste, actualisée, est consultable sur le Portail. Si un volume d'une série est demandé, merci de rendre la série complète.

Le chauffeur récupère les documents réservés par d'autres et dépose ceux demandés par la bibliothèque.

Attention aucun panier de notices de retour ni de prêt ne sera envoyé. La bibliothèque doit supprimer elle-même les documents de sa base et aller rechercher sur le portail les notices des documents à intégrer (à sélectionner à partir du lundi précédant la date de la navette). Procédure disponible dans : [Formation > Boîte à outils > Fiches aide portail > Récupération de notices.](#)

Afin de ne pas surcharger les navettes, merci de ne rendre que les ouvrages demandés.

Pour tout problème ou question concernant la navette, le chauffeur et la bibliothécaire de territoire sont les interlocuteurs privilégiés.

Pour toute demande urgente, appeler la MDV au 03 29 31 10 95 qui transmettra.